COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 29.9.2025
COM(2025) 561 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Progrès en matière de gestion des risques et de renforcement de la résilience en Europe: Premier rapport sur la mise en œuvre des objectifs de l'Union en matière de résilience face aux catastrophes
Deuxième rapport sur la prévention et la gestion des risques de catastrophe en Europe

{SWD(2025) 279 final}

1. RESUME

Le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) joue un rôle central pour façonner l'avenir de la gestion des risques de catastrophe dans toute l'Europe. Il favorise une approche proactive et anticipative de la préparation aux catastrophes et de la résilience face à celles-ci, conformément aux objectifs de l'Union en matière de résilience face aux catastrophes adoptés en 2023[1] et à la stratégie de l'UE pour une union de la préparation[2] récemment adoptée.

Le présent rapport examine la gestion des risques et le renforcement de la résilience dans l'UE du point de vue du MPCU. Il examine l'évolution de la situation tant au niveau national qu'au niveau de l'UE, en mettant l'accent sur quatre domaines thématiques: l'anticipation, la préparation des populations, l'alerte précoce et la résilience de la protection civile. Il s'agit du **premier rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes**, prévu à l'article 34, paragraphe 2, et du **deuxième rapport sur les progrès réalisés en matière de prévention et de gestion des risques**, prévu à l'article 5, paragraphe 1, point g), de la décision nº 1313/2013/UE.

Les conclusions confirment globalement la nécessité d'une approche plus proactive, plus globale et mieux intégrée de la résilience et de la préparation, comme le propose la stratégie de l'UE pour une union de la préparation. Dans le domaine de l'**anticipation**, il est nécessaire de continuer à élaborer des données, travaux de recherche scientifique et outils et capacités analytiques de qualité pour soutenir une prise de décision fondée sur la connaissance des risques. L'évaluation globale des risques et des menaces au niveau de l'UE prévue pour 2026 insufflera un nouvel élan à cet effort dans tous les secteurs.

Il demeure essentiel d'améliorer l'**état de préparation de la population**. Bien que des progrès aient été accomplis, d'importantes lacunes persistent. Il est donc nécessaire de continuer à développer des outils de communication qui stimulent les changements de comportement, favorisent une culture de la préparation et garantissent une communication inclusive associant les groupes vulnérables, y compris les personnes handicapées. Au niveau de l'UE, les actions prévues comprennent une journée de sensibilisation aux risques dans l'Union et de nouvelles lignes directrices, ainsi qu'une formation pilote à la communication sur les risques, destinée aux experts nationaux. Les synergies avec la stratégie de sécurité intérieure ProtectEU[3] renforceront encore la communication et la coordination en matière de risques, de menaces et de résilience dans l'ensemble de l'UE.

L'efficacité des **systèmes d'alerte précoce** représente elle aussi une priorité cruciale. Si les progrès technologiques tels que le service Copernicus de gestion des urgences et le lancement du service d'alerte d'urgence par satellite de Galileo améliorent considérablement les capacités d'alerte du public, les facteurs organisationnels et humains restent essentiels pour que les alertes se concrétisent rapidement en actions capables de sauver des vies. Il est nécessaire de poursuivre les efforts en vue de renforcer la diffusion des alertes, la planification des mesures d'urgence et l'intégration de systèmes d'alerte précoce interopérables et multirisques aux niveaux national et transfrontière.

Afin de consolider la **résilience de la protection civile**, la Commission et les États membres ont pris des initiatives pour tester la résistance des centres d'opérations d'urgence et améliorer la planification des investissements. Des investissements durables dans les infrastructures

[1] COM(2023) 61 final du 8.2.2023.
[2] JOIN(2025) 130 final du 26.3.2025.
[3] COM(2025) 148 final du 1.4.2025.

physiques et les processus opérationnels sont fondamentaux pour assurer la continuité des services d'urgence. Le renforcement de la résilience financière est également important pour améliorer la réaction et la reprise rapide à la suite de crises imprévues. La coopération transsectorielle et transfrontière demeure essentielle pour assurer une résilience pangouvernementale face aux catastrophes.

La Commission a élargi la **boîte à outils du MPCU pour le renforcement des capacités** afin de mieux soutenir les efforts de protection civile dans l'ensemble de l'UE. Un soutien supplémentaire sera nécessaire pour renforcer la gestion des risques de catastrophe et la mise en œuvre des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes.

Bien que le présent rapport se concentre principalement sur l'évolution de la situation au sein de l'UE, et plus précisément sur le MPCU, il reconnaît que l'Union ne peut pas poursuivre isolément ses objectifs de sécurité et ses efforts dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe. Le renforcement de la résilience dans les régions voisines et la mise en place d'une ceinture de sécurité plus large autour de l'UE seront déterminants pour accroître la préparation de l'Union et garantir une sécurité commune.

2. INTRODUCTION

Ces dernières années, l'UE a été confrontée à un large éventail de catastrophes, de crises et de menaces qui ont entraîné des pertes de vies humaines, causé des dégâts de plus en plus importants[4] et mis au jour des vulnérabilités dans les systèmes qui fournissent des services essentiels. Le MPCU a joué un rôle central dans la réaction collective de l'UE en apportant une aide d'urgence coordonnée aux pays dans le besoin. Dans le même temps, le MPCU a relevé le défi de la complexification du paysage des risques en consolidant ses capacités de réaction grâce à l'expansion de rescEU[5] et au renforcement du centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC). Les efforts se sont également concentrés sur l'amélioration de la gestion des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience, notamment par l'adoption des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes dans le domaine de la protection civile en 2023[6] et de la stratégie de l'UE pour une union de préparation en 2025[7], avec un champ d'application transsectoriel plus large.

Le présent rapport examine la gestion des risques et le renforcement de la résilience dans l'UE, en mettant l'accent sur quatre domaines thématiques:

1. l'anticipation;
2. la préparation des populations;
3. l'alerte précoce; et
4. la résilience de la protection civile.

Deux obligations distinctes imposées par la décision MPCU[8] seront couvertes, à savoir le **premier rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes**, prévu à l'article 34, paragraphe 2, et le **deuxième rapport**

[4] https://www.eea.europa.eu/en/analysis/indicators/economic-losses-from-climate-related.
[5] https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/what/civil-protection/resceu_en.
[6] COM(2023) 61 final du 8.2.2023.
[7] JOIN(2025) 130 final du 26.3.2025.
[8] https://eur-lex.europa.eu/eli/dec/2013/1313/2021-01-01/fra.

sur les progrès réalisés en matière de prévention et de gestion des risques, prévu à l'article 5, paragraphe 1, point g).

Le rapport examine l'**évolution de la situation tant au niveau national qu'au niveau de l'UE**, tout en reconnaissant certaines limites dues aux différences de calendrier et de portée des données disponibles. Les **informations nationales** sont fondées sur les contributions des États membres et des États participants fournies au titre de l'article 6 de la décision MPCU, qui soulignent les progrès accomplis depuis la publication du rapport de 2024 de la Commission intitulé «Prévention et gestion des risques de catastrophe en Europe»[9]. Le document de travail des services de la Commission qui accompagne ce rapport développe les conclusions de ces informations nationales. Parmi les évolutions au **niveau de l'UE** figurent des initiatives plus récentes de la Commission visant à favoriser la réalisation des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes et à soutenir la gestion des risques dans le cadre du MPCU.

[9] COM(2024) 130 final et SWD(2024) 130 final.

3. ANTICIPATION

Objectif nº 1 en matière de résilience face aux catastrophes: anticiper. Améliorer l'évaluation et l'anticipation des risques, ainsi que la planification de la gestion des risques de catastrophe. L'objectif nº 1, associé à son initiative phare sur l'élaboration de scénarios, a insufflé un nouvel élan aux axes de travail anticipatifs. Il appelle à améliorer le recours aux approches prospectives et multirisques, l'évaluation des vulnérabilités, l'analyse des incidences transfrontières et transsectorielles, ainsi que l'intégration des connaissances en matière de risques dans la planification de la prévention et de la préparation.

3.1. INITIATIVES DE LA COMMISSION

Deux activités clés ont renforcé la capacité d'anticipation au cours de la période 2023-2024: i) l'élaboration de scénarios de catastrophe éclairant la planification du MPCU; et ii) l'amélioration des données sur les risques transfrontières.

3.1.1. L'élaboration de scénarios: un nouvel outil pour renforcer la préparation aux catastrophes majeures dans le cadre du MPCU

Lancé en 2023 comme une initiative phare, l'**exercice d'élaboration de scénarios** a produit dix scénarios de catastrophe à l'échelle de l'UE, conçus en collaboration avec des experts nationaux, les services de la Commission et des chercheurs sur la base de leurs compétences opérationnelles, scientifiques et relatives à la politique thématique. Les scénarios couvrent 16 risques naturels et d'origine humaine, sélectionnés pour refléter l'ampleur de l'évolution du paysage des risques dans l'UE, et explorent les événements plausibles les plus défavorables ayant des incidences transfrontières et transsectorielles[10].

L'analyse a permis de dégager un large éventail de conclusions propres à chaque scénario, tout en révélant plusieurs domaines transversaux prioritaires pour une action renforcée (*voir encadré 1 ci-dessous*). Les résultats sont utilisés pour éclairer la planification de la prévention et de la préparation au niveau de l'UE, notamment en vue de définir des objectifs pour les capacités de réaction du MPCU et de renforcer la coordination entre la protection civile et d'autres domaines d'action. L'élaboration de scénarios est envisagée comme un processus continu: des scénarios supplémentaires peuvent être élaborés et les scénarios existants révisés en fonction de l'évolution des risques et des priorités stratégiques.

3.1.2. Élaboration de données sur les risques à l'échelle de l'UE aux fins de l'évaluation et de la gestion des risques transfrontières

Le MPCU a investi dans le renforcement de la base de connaissances nécessaire à la gestion anticipative des risques, notamment par l'intermédiaire du **centre de données sur les risques** mis en place au sein du centre de connaissances en matière de gestion des risques de catastrophe du Centre commun de recherche.

[10] Parmi les scénarios figurent un accident nucléaire grave, des conditions météorologiques hivernales extrêmes assorties d'une composante de cybermenace, une vague de chaleur extrême, une crise énergétique dans l'Union, une pandémie grave, un conflit armé, un attentat terroriste, un tsunami provoqué par un tremblement de terre, une pollution des eaux intérieures et des côtes, ainsi qu'une éruption volcanique. En raison du caractère sensible de leur contenu, les scénarios ne sont pas accessibles au public.

Le centre de données sur les risques a été créé pour relever le défi de longue date que représentent la fragmentation et l'incohérence des données sur les risques au niveau de l'UE, en soutenant à la fois la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Cette plateforme centrale fournit un accès gratuit à des ensembles organisés de données fondées sur des données probantes concernant les dangers, l'exposition, la vulnérabilité ainsi que les dommages et pertes dus aux catastrophes. Des efforts continus visent à accroître le volume et la qualité de ces ensembles de données, en intégrant les scores de risque, l'exposition des populations, des bâtiments et des infrastructures critiques ainsi que la vulnérabilité multidimensionnelle afin de donner une vue d'ensemble intégrée des risques de catastrophe et de sensibiliser davantage le public.

Encadré 1: enseignements tirés de l'élaboration de scénarios de catastrophe au sein de l'UE:
cinq domaines prioritaires pour une action renforcée

i. Capacités de réaction du MPCU: il est nécessaire de consolider les capacités de réaction opérationnelle, notamment de poursuivre le développement et la diversification de la réserve rescEU[11].

ii. Coordination transsectorielle: il convient de mettre davantage l'accent sur une approche «tous risques», la coordination transsectorielle et le dialogue avec des acteurs non liés à la protection civile afin de mieux se préparer aux situations d'urgence complexes.

iii. Connaissance des risques et communication: il est nécessaire d'améliorer l'anticipation, le recensement des risques, la communication, la préparation des populations et l'alerte précoce.

iv. Inclusion des groupes vulnérables: les dispositifs de prévention, de préparation et de réaction devraient intégrer plus systématiquement les besoins spécifiques des groupes vulnérables et des personnes handicapées.

v. Financement: des mécanismes de financement renforcés et plus souples pourraient soutenir la réaction aux catastrophes transsectorielles, de longue durée et transfrontières.

3.2. INITIATIVES NATIONALES

Les rapports des États membres et des États participants[12] relatifs à l'anticipation montrent une évolution continue des méthodes d'évaluation des risques, qui indique des progrès dans plusieurs domaines. Si les évaluations traditionnelles de risques uniques restent l'approche la plus courante, **une attention croissante est accordée aux approches «tous risques» ainsi qu'à l'examen des risques composites et des effets en cascade**, particulièrement en ce qui concerne les infrastructures critiques. L'attention portée aux risques émergents augmente également, plus d'un tiers des pays ayant désormais recours à des méthodes de prospective et d'anticipation pour recenser les risques. Parmi ceux-ci, la Belgique, l'Irlande et les Pays-Bas ont intégré l'analyse prospective[13] dans leurs processus d'évaluation des risques.

[11] Le mécanisme rescEU a été créé comme une réserve stratégique de capacités et de stocks européens de réaction aux catastrophes, entièrement financée par l'UE. Il comprend une flotte d'avions et d'hélicoptères de lutte contre les incendies, un avion d'évacuation sanitaire et plusieurs stocks essentiels.

[12] Les pays participant au MPCU sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Norvège, la Serbie, la Turquie et l'Ukraine.

[13] L'analyse prospective est une méthode permettant de détecter systématiquement les premiers signes d'évolutions potentiellement importantes, voir également https://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/horizon-scanning-tips.

Les inondations, les phénomènes météorologiques extrêmes, les accidents nucléaires et radiologiques, les sécheresses et les risques sanitaires (d'origine humaine ou animale) restent les risques les plus fréquemment signalés. Toutefois, l'évolution du paysage des risques a conduit à l'**examen de nouvelles menaces et de nouveaux scénarios, en particulier dans le domaine de la sécurité**. Les populations sont de plus en plus conscientes des risques anthropiques, notamment les accidents industriels et nucléaires, les perturbations des infrastructures critiques et les cyberattaques. Les déclarations des risques environnementaux et chimiques ont connu une augmentation significative depuis 2015, tandis que celles des risques liés au transport ont connu la plus forte hausse depuis 2020.

De plus en plus, les pays évaluent la vulnérabilité des zones, des secteurs et des populations et quantifient les conséquences humaines, économiques et environnementales des catastrophes. Plusieurs pays ont intégré les incidences du changement climatique dans leurs évaluations des risques, en tenant également compte des conséquences politiques et sociétales du changement climatique, telles que les migrations dues au climat. Cela témoigne d'une compréhension croissante des liens entre la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, **le changement climatique étant reconnu comme un facteur de risque majeur**.

Les rapports nationaux font état de **progrès dans la collecte de données sur les pertes dues aux catastrophes**, l'Espagne, le Portugal et la Hongrie mentionnant l'élaboration d'une base de données nationale unique. Malgré la reconnaissance généralisée de l'importance des données sur les pertes et dommages pour l'analyse et la planification des risques, des lacunes considérables subsistent, telles que l'absence d'un système national unifié de consolidation des données et la couverture limitée de la collecte de données.

3.3. LA VOIE A SUIVRE

La stratégie de l'UE pour une union de la préparation définit l'orientation des travaux futurs, en soulignant l'importance de l'anticipation et d'une approche «tous risques» de la préparation. Pour concrétiser cette vision, il est essentiel de renforcer la capacité de prévoir et d'analyser un large éventail de scénarios de catastrophe et de s'y préparer, en mettant l'accent sur les vulnérabilités transversales, les risques composites et les effets en cascade.

Dans les années à venir, la poursuite des investissements dans la science, la production de données de qualité et les capacités d'analyse sera cruciale pour générer les connaissances et les informations nécessaires à une prise de décision fondée sur la connaissance des risques. L'élaboration de scénarios de catastrophe à l'échelle de l'UE a constitué une avancée significative dans la planification de la préparation, car elle traduit des données fondées sur les risques en hypothèses de planification convenues pour le MPCU. L'évaluation globale des risques au niveau de l'UE prévue pour 2026 sera un outil essentiel pour renforcer la base factuelle en vue d'une prévention et d'une préparation transsectorielles plus larges. Cette évaluation devrait apporter des données de base et des éléments probants supplémentaires pour éclairer les efforts nationaux de gestion des risques et orienter les investissements stratégiques dans la résilience dans l'ensemble de l'UE, contribuant à combler les lacunes persistantes en matière de données sur les risques de catastrophe et les pertes dues aux catastrophes, qui entravent actuellement l'anticipation tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Dans le contexte des risques liés au climat, une anticipation efficace nécessite une meilleure intégration entre la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. La mission de l'UE sur l'adaptation au changement climatique génère déjà des connaissances et des solutions pour soutenir cet effort et continuera de faciliter la coopération entre les acteurs

chargés de la gestion des risques climatiques et ceux chargés de la gestion des risques de catastrophe aux niveaux européen, national et régional, contribuant ainsi à aligner la préparation à court et moyen terme sur la planification à long terme de l'adaptation aux aléas liés au climat.

Le renforcement des capacités d'anticipation devrait également s'étendre au-delà de l'UE, notamment aux pays voisins qui sont souvent en première ligne face aux risques émergents et qui peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation des effets d'entraînement négatifs. Étant donné que bon nombre de ces partenaires ne disposent pas actuellement des données sur les risques et des capacités institutionnelles nécessaires à la préparation anticipative, le fait de combler ces lacunes renforcerait aussi la propre résilience de l'UE.

4. PREPARATION DES POPULATIONS

Objectif nº 2 en matière de résilience face aux catastrophes: préparer. Renforcer la sensibilisation et la préparation des populations aux risques. L'objectif nº 2 promeut l'accès du public aux informations sur les risques, encourage l'adoption de mesures de préparation et favorise une culture de la prévention et de l'engagement civique. Cet objectif est ambitieux: d'ici à 2030, 90 % de la population de l'Union devraient avoir conscience des risques de catastrophe dans leur région[14]. En 2024, le taux de sensibilisation s'élevait à 67 %, ce qui met en évidence des possibilités de progrès[15].

Si la communication publique sur les risques et la préparation relève de la responsabilité des autorités nationales, le MPCU peut soutenir les efforts nationaux par l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et une aide financière aux initiatives nationales et transfrontières.

4.1. INITIATIVES DE LA COMMISSION

4.1.1. Initiative phare «preparEU»

Afin de faire progresser la réalisation de l'objectif nº 2 en matière de résilience face aux catastrophes, «Préparer», la Commission a lancé l'**initiative phare *preparEU***. Dans ce contexte, un recensement des pratiques de communication sur les risques dans l'ensemble de l'UE, associé à la consultation des États membres et des États participants, a permis de déterminer les besoins communs et les domaines dans lesquels une action au niveau de l'UE pourrait apporter une valeur ajoutée (*voir encadré 2*). Ce processus a révélé un paysage de communication sur les risques riche mais fragmenté, constitué de nombreuses initiatives qui, si elles sont dignes d'intérêt, sont dispersées et difficiles d'accès en vue de l'apprentissage collégial. En réponse aux besoins recensés, la **Commission a élaboré un ensemble de mesures relatives au renforcement des capacités** , comprenant:

- un inventaire des bonnes pratiques et des documents d'appui sur la plateforme du réseau de connaissances en matière de protection civile de l'Union[16];

[14] Recommandation de la Commission relative aux objectifs de l'Union en matière de résilience face aux catastrophes, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32023H0215%2801%29&qid=1676531610023.
[15] Rapport Eurobaromètre spécial 541 sur la protection civile de l'UE, principales constatations, p. 7, https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2977.
[16] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu.

- une formation de l'UE pour les professionnels de la communication sur les risques;
- une communauté de pratique visant à mettre en relation les praticiens et à faciliter l'apprentissage collégial.

En 2024, la **Commission a publié un manuel de bonnes pratiques sur la sensibilisation aux risques d'incendies de forêt**[17], qui aborde un problème critique étant donné que 96 % des incendies de forêt sont causés par l'action humaine[18]. Ce manuel expose des initiatives prises dans l'ensemble de l'UE et au-delà, mettant en évidence les facteurs clés qui contribuent à la sensibilisation, tels que l'élaboration de stratégies de communication ciblées, la collaboration entre les secteurs et les niveaux de gouvernance, la mobilisation des parties prenantes, l'adaptation des messages aux contextes locaux, l'obtention d'un financement continu et la mise en relation de la science et de la pratique.

La compréhension de la manière dont les populations perçoivent les risques et réagissent aux conseils en matière de préparation est également essentielle à la sensibilisation. Dans ce contexte, le Centre commun de recherche de la Commission mène actuellement des études comportementales pour comprendre comment les populations interprètent la communication sur les risques et y réagissent. Les enseignements tirés de ces travaux peuvent contribuer à améliorer la conception des messages et des approches destinés au public, en favorisant non seulement une sensibilisation accrue, mais aussi la mise en œuvre des actions de préparation.

Encadré 2: le projet pilote *preparEU*: unir nos forces pour la préparation des populations.

Les États membres et les États participants ont joué un rôle majeur dans la conduite de l'initiative phare *preparEU*. Les autorités nationales de protection civile de Suède, de Norvège, d'Espagne et de Belgique ont examiné comment une dimension européenne pourrait compléter et soutenir les activités nationales d'information sur les risques. Un projet pilote financé par l'UE a permis de recenser les domaines d'action suivants pour améliorer la sensibilisation et la préparation aux risques dans l'UE:

i. *bases de l'autopréparation: lignes directrices pour la préparation des ménages, répondant à des besoins généraux et universels;*
ii. *programme d'apprentissage pour les écoles: intégration de la préparation aux catastrophes dans les programmes scolaires afin de favoriser une culture de la préparation dès le plus jeune âge;*
iii. *groupes vulnérables: sensibilisation et mobilisation des groupes vulnérables (également: lignes directrices pour aider les professionnels à mener une communication inclusive sur les risques);*
iv. *journée(s) «preparEU»: manifestation annuelle proposée à l'échelle de l'UE, destinée à sensibiliser le public à l'autopréparation et à la résilience aux risques;*
v. *plateforme web pour la communication sur les risques et la préparation aux risques: proposition de répertoire en ligne pour partager des informations et des outils liés à la communication sur la sensibilisation du public aux risques dans l'ensemble de l'UE.*

Ces recommandations contribueront à façonner la mise en œuvre des actions de la Commission relatives à l'initiative phare «preparEU» et à la préparation des populations.

4.1.2. Eurobaromètre sur la sensibilisation et la préparation des populations aux risques

[17] Wildfire risk awareness good practice note.pdf (Note sur les bonnes pratiques en matière de sensibilisation aux risques d'incendies de forêt).

[18] https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/5afff469-a62c-11ef-85f0-01aa75ed71a1/language-en.

Afin d'acquérir une compréhension globale de la sensibilisation et de la préparation du public aux risques dans l'ensemble de l'UE, la Commission a mené la **toute première enquête Eurobaromètre** sur ce sujet, publiée en septembre 2024[19]. Cette enquête a examiné divers aspects de la sensibilisation et de la préparation aux risques, dont les risques perçus, les sources d'information et la volonté de participer à des activités de préparation.

Les principales conclusions de l'enquête révèlent que **de nombreux Européens ne sont pas suffisamment sensibilisés et préparés aux catastrophes**. À peu près la moitié des répondants ne se sentent pas bien préparés aux risques locaux et environ deux tiers des répondants estiment avoir besoin de plus d'informations pour pouvoir se préparer aux catastrophes ou aux situations d'urgence. Les niveaux de préparation sont limités – près de la moitié des répondants se sentant mal préparés aux catastrophes – et varient considérablement en fonction de facteurs tels que le pays, le niveau de revenu, l'éducation et le contexte urbain/rural.

L'enquête met en évidence des domaines à améliorer, notamment la faible mobilisation des communautés et la résilience limitée à l'égard des perturbations de services critiques. Toutefois, elle témoigne également d'une forte confiance dans les services d'urgence et d'un désir d'informations sur la préparation aux catastrophes, ce qui offre l'occasion de tirer parti de ces points forts pour améliorer la sensibilisation et la préparation aux risques en général.

4.2. INITIATIVES NATIONALES

Les données provenant des États membres et des États participants soulignent l'importance de la communication publique sur les risques et la préparation, et montrent que les pays progressent dans un large éventail d'activités.

Davantage de pays mettent désormais les informations sur les risques à la disposition du public: 23 pays publient les résultats de leurs évaluations des risques sur des sites web officiels et s'appuient sur ces conclusions pour soutenir les efforts de préparation. Par exemple, la Finlande et le Monténégro utilisent les résultats publics des évaluations des risques pour orienter les exercices de formation et de préparation. Le Danemark et l'Irlande mènent des enquêtes sur la perception qu'ont les citoyens des risques et de la préparation.

Les États membres et les États participants ont mis en œuvre de nouvelles approches en matière de communication et de sensibilisation aux risques, telles que des jeux didactiques et l'organisation d'une journée ou d'une semaine nationale de la protection civile. Si les sites web et l'internet restent les principaux canaux de communication signalés, les campagnes de sensibilisation aux risques et l'utilisation de documents imprimés ont doublé par rapport à 2020. Les pays nordiques ont lancé des initiatives de sensibilisation du public telles que des campagnes sur la préparation à domicile, des ressources éducatives et des brochures d'information visant à renforcer la préparation de la société aux situations d'urgence et aux conflits potentiels.

Les activités nationales de sensibilisation et de communication sur les risques ciblent des groupes spécifiques, notamment les populations vulnérables, les résidents saisonniers et les personnes âgées. Les étudiants et les jeunes sont souvent la cible principale de ces initiatives. Par exemple, la Tchéquie met en œuvre un programme scolaire complet pour enseigner aux

[19] https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3228.

élèves comment appeler les numéros d'urgence, se comporter dans des situations dangereuses et comprendre les signaux de protection et les sirènes. Des activités visant à promouvoir des comportements sûrs dans la vie quotidienne et dans les situations d'urgence sont également organisées pour les personnes âgées et les personnes handicapées, par exemple les Olympiades de la sécurité, ciblant en Autriche les enfants et les personnes âgées.

4.3. La voie à suivre

Malgré les progrès accomplis, d'importantes lacunes subsistent en matière de sensibilisation et de préparation du public aux risques, ce qui souligne la nécessité de stratégies de communication plus efficaces et plus inclusives. Trop de citoyens se sentent insuffisamment informés ou mal préparés aux catastrophes, comme l'indiquent les conclusions de l'Eurobaromètre, tandis que les autorités nationales éprouvent des difficultés à mesurer l'incidence des initiatives de communication et à traduire les informations en changements de comportement. Les données soulignent également la nécessité d'une plus grande inclusion des groupes vulnérables (tels que les étudiants, les élèves et les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les migrants) dans les efforts de communication et de préparation.

Pour combler ces lacunes, une approche plus proactive, inclusive et participative s'impose, en investissant dans l'éducation, en mobilisant les communautés et les citoyens, en renforçant la confiance et en promouvant une préparation intergénérationnelle centrée sur la résilience. La stratégie de l'UE pour une union de la préparation soutiendra ces efforts grâce à son approche associant la société dans son ensemble, dans le but de favoriser une culture de la préparation et de la résilience dans l'ensemble de l'UE. Les synergies avec la stratégie de sécurité intérieure ProtectEU contribueront à renforcer la communication sur les divers risques et menaces, en garantissant la cohérence des messages publics et en favorisant une préparation plus polyvalente des populations dans l'ensemble de l'UE.

L'initiative «preparEU» jouera un rôle clé dans la concrétisation de la vision de la stratégie de l'UE pour une union de la préparation, notamment par des actions visant à promouvoir un minimum de 72 heures d'autosuffisance des populations dans les situations d'urgence et de crise. Afin de soutenir les autorités nationales dans leurs activités de communication sur les risques, l'UE élaborera des lignes directrices, lancera une formation pilote à la fin de l'année 2025 et organisera une journée annuelle de l'UE sur la préparation. D'autres actions comprendront la promotion de la préparation au moyen de programmes en faveur de l'éducation et de la jeunesse, ainsi que l'élaboration de nouveaux travaux de recherche en vue d'éclairer les politiques et les pratiques.

Il peut également se révéler nécessaire de mieux préparer les citoyens à apporter un soutien sanitaire de base dans les situations de crise, y compris les scénarios de guerre, au moyen d'initiatives telles que des kits de formation aux premiers secours ou la création d'une réserve de santé citoyenne.

L'amélioration de la préparation des populations du voisinage le plus proche de l'UE, en particulier de la Méditerranée, sera en outre déterminante pour la propre préparation de l'UE, étant donné qu'une résilience insuffisante à l'étranger peut être à l'origine d'une augmentation des pressions dues aux déplacements et d'autres effets d'entraînement qui ont une incidence directe sur l'Union.

5. ALERTE PRECOCE

Objectif nº 3 en matière de résilience face aux catastrophes: alerter. Renforcer l'alerte précoce. S'appuyant sur l'objectif nº 3, tant la Commission que les États membres ont déployé des efforts supplémentaires dans le cadre de leurs compétences respectives pour renforcer les capacités de prévision, de détection et d'alerte du public, qui sont des éléments essentiels de la gestion anticipative des risques.

Largement reconnus parmi les outils les plus efficaces pour sauver des vies et réduire les pertes liées aux catastrophes[20], les systèmes d'alerte précoce sont au cœur des efforts de préparation nationaux et internationaux. En particulier, l'Organisation des Nations unies a encouragé les actions en faveur de systèmes d'alerte précoce inclusifs et multirisques au moyen de son initiative phare *Alertes précoces pour tous*[21].

Dans l'UE, la responsabilité de l'alerte précoce et des alertes publiques incombe en premier lieu aux autorités nationales. Le **MPCU joue un rôle complémentaire** en développant des outils transnationaux, en renforçant les capacités d'appréciation de la situation de l'ERCC et en fournissant une assistance technique et financière aux capacités nationales d'alerte précoce.

5.1. INITIATIVES DE LA COMMISSION

La Commission a mis au point un **large éventail de systèmes d'alerte précoce et d'information** (*voir encadré 3*), qui peuvent également être mis à profit par les autorités publiques des États membres pour compléter leurs outils nationaux. Parmi ceux-ci, les initiatives décrites ci-dessous contribuent de manière significative à soutenir la protection civile et la gestion des risques de catastrophe.

Encadré 3: systèmes d'alerte précoce et d'information

i. **Un catalogue de 27 systèmes au niveau de l'UE couvrant différents types de dangers**, accessible aux autorités nationales de protection civile pour soutenir le suivi des risques et la prise de décision.

ii. **Le système de situation mondiale (GSS)**, une plateforme unique qui combine des données provenant de différents systèmes d'alerte précoce et d'information au niveau de l'UE pour renforcer la capacité de l'ERCC à suivre l'évolution des menaces et à anticiper les incidences critiques potentielles. La plateforme est également **à la disposition des autorités nationales de protection civile.**

iii. **Le service Copernicus de gestion des urgences**, qui fournit des services d'alerte précoce sur les inondations, les incendies de forêt et les sécheresses, en créant des cartes au service des interventions de réaction, de reprise et de prévention, et en produisant des données sur l'exposition pour aider à recenser les zones et les actifs à risque.

iv. **Le partenariat scientifique européen sur les risques naturels**, une collaboration scientifique fournissant à l'ERCC un suivi en temps réel par des experts de la situation en matière d'incendies de forêt dans toute l'Europe pendant la saison des feux de forêt. Afin de partager cet avantage avec les États membres et les États participants, l'ERCC a lancé un programme permettant aux autorités nationales de demander des évaluations précoces au partenariat scientifique européen sur les risques naturels et au partenariat scientifique

[20]Par exemple: https://wmo.int/topics/early-warning-system; https://www.undrr.org/implementing-sendai-framework/sendai-framework-action/early-warnings-for-all.
[21] https://www.un.org/fr/climatechange/early-warnings-for-all.

européen sur les risques anthropiques en relation avec les risques radiologiques et nucléaires, en cas d'urgence imminente.

La Commission travaille actuellement à de nouvelles initiatives, notamment la mise au point d'un outil fondé sur l'IA dans le cadre de l'initiative «L'IA au service du bien public». Cet outil, qui sera intégré dans le système mondial d'information sur les incendies de forêt, s'appuiera sur des algorithmes d'IA pour modéliser les prévisions de risque d'incendie, détecter les événements d'incendie et prédire le comportement du feu.

Un autre progrès majeur à venir est le **service d'alerte d'urgence par satellite de Galileo**, qui fournira un canal d'alerte par satellite en mesure d'atteindre les populations vivant dans des zones reculées ou moins connectées, même lorsque les réseaux terrestres ne sont pas disponibles. Cette couche supplémentaire de redondance renforcera la résilience des systèmes d'alerte du public, mettant ainsi en lumière la valeur ajoutée du programme spatial de l'Union dans le soutien à la protection civile et à la gestion des risques de catastrophe. Des essais pilotes sont en cours dans plusieurs États membres et le service devrait être opérationnel d'ici au début de l'année 2026.

Le MPCU **soutient également des initiatives nationales et internationales en matière d'alerte précoce**, telles que l'initiative CoastWAVE[22] de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, qui vise à préparer les communautés côtières des régions de l'Atlantique du Nord-Est et de la Méditerranée aux tsunamis et aux autres risques côtiers. S'appuyant sur une collaboration étroite entre les autorités nationales et locales chargées de l'intervention d'urgence, les scientifiques et les communautés côtières, cette initiative a déjà soutenu ces communautés à Chypre, en Grèce, en Espagne, en Turquie, en Égypte et au Maroc.

L'UE a réalisé des progrès significatifs en matière d'**alerte publique** grâce à l'article 110 du code des communications électroniques européen [directive (UE) 2018/1972], qui impose aux États membres de permettre l'envoi direct des avertissements sur les téléphones portables des particuliers dans les situations d'urgence. La plupart des pays l'ont déjà mis en œuvre, certains continuant de finaliser le processus.

5.2. INITIATIVES NATIONALES

Les données des États membres et des États participants font état d'une utilisation plus répandue des systèmes d'alerte précoce. Les informations disponibles sur les méthodes et les infrastructures de renforcement des capacités de suivi, de détection et de prévision des dangers restent toutefois limitées.

Par rapport à 2020, **un plus grand nombre de pays déclarent avoir mis en place un système d'alerte précoce pour la détection rapide de tous les principaux risques**, les risques météorologiques extrêmes, les risques nucléaires et radiologiques et les inondations étant les plus signalés. Les pays ont également déclaré avoir mis en place un système d'alerte précoce pour des risques tels que la pollution et la migration massive, qui n'étaient pas signalés auparavant, ce qui indique une extension progressive de la couverture par le système d'alerte précoce.

[22] https://tsunami.ioc.unesco.org/en/articles/coastwave.

Les connexions entre systèmes d'alerte précoce aux niveaux européen et mondial sont aussi de plus en plus établies, un nombre plus élevé de pays qu'en 2020 indiquant que leur système national est connecté à d'autres systèmes d'alerte précoce au niveau européen ou mondial. Toutefois, moins de dix pays seulement mentionnent des dispositifs de coopération transfrontière en matière de systèmes d'alerte précoce, ce qui laisse entrevoir des possibilités d'amélioration. Certains pays indiquent avoir recours au soutien de donateurs pour étendre leurs systèmes d'alerte du public et ainsi renforcer leurs capacités en la matière.

5.3. La voie à suivre

Si la technologie et la connaissance des risques constituent la base, une alerte précoce efficace repose largement sur des facteurs organisationnels et humains. Des efforts continus seront nécessaires pour que les signaux d'alerte précoce soient suivis d'alertes rapides et inclusives aux populations, de plans d'urgence et de réactions individuelles éclairées. Au niveau de l'Union, et comme indiqué dans la stratégie de l'UE pour une union de la préparation, les priorités comprennent le renforcement du service Copernicus de gestion des urgences, la promotion de son utilisation et de son intégration dans les systèmes nationaux et le soutien de solutions interopérables et multirisques.

L'ERCC continuera de développer et d'affiner ses capacités d'appréciation de la situation. Si la nouvelle plateforme GSS représente une avancée majeure, il est possible d'apporter de nouvelles améliorations en intégrant un suivi sectoriel afin de fournir des informations en temps quasi réel sur les perturbations des services critiques, tels que l'énergie, les transports ou les soins de santé, et de favoriser une appréciation plus complète et anticipative de la situation[23].

Étant donné qu'une alerte précoce efficace repose aussi sur des facteurs organisationnels et humains solides, il sera essentiel de sensibiliser et de préparer la population pour transformer les alertes précoces en actions propres à sauver des vies. Le lancement du service d'alerte d'urgence par satellite de Galileo en 2026 devrait considérablement améliorer les capacités d'alerte du public, en élargissant la portée et la redondance du système.

Afin de garantir l'efficacité des systèmes d'alerte précoce, des efforts continus seront nécessaires pour renforcer les processus sous-jacents, promouvoir l'inclusivité, faire progresser les approches multirisques et consolider l'intégration transfrontière des systèmes d'alerte précoce. La stratégie de l'UE pour une union de la préparation guidera ces efforts, en donnant la priorité à la mise au point et à l'utilisation d'outils au niveau de l'UE et en élargissant les capacités de suivi transsectoriel de l'ERCC afin de soutenir une appréciation plus complète de la situation.

Ce savoir-faire ainsi que les systèmes et capacités nécessaires pourraient également être partagés avec les autorités du voisinage le plus proche de l'UE afin de renforcer non seulement leurs capacités, mais aussi les synergies et l'interopérabilité.

6. RESILIENCE DE LA PROTECTION CIVILE

L'objectif nº 4 en matière de résilience face aux catastrophes: réagir met l'accent sur le renforcement des capacités de réaction du MPCU. Afin de pouvoir continuer à faire face à la complexification du paysage des risques et de faire progresser la préparation, le MPCU se

[23] COM(2025) 286, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52025DC0286.

concentre sur le développement de **capacités de réaction d'urgence**, telles que des équipements et équipes spécialisés, ainsi que de capacités connexes. Ces efforts sont mentionnés dans le rapport d'avancement sur les capacités récemment adopté par la Commission et dans le document de travail des services de la Commission correspondant[24].

L'objectif nº 5 en matière de résilience face aux catastrophes: protéger vise à améliorer la résilience de la protection civile, grâce à l'alignement sur les cadres de l'UE et de l'OTAN relatifs au renforcement de la résilience dans les fonctions sociétales vitales, tels que la directive de l'UE sur la résilience des entités critiques [directive (UE) 2022/2557][25] et les exigences de base de l'OTAN en matière de résilience. Il encourage l'amélioration de la continuité des activités, le renforcement de la coordination transsectorielle et transfrontière, la communication sur les risques et la gestion de l'information, ainsi que des partenariats avec le secteur privé, la société civile et les organisations de bénévoles. Il encourage également l'évaluation et l'apprentissage postcatastrophe afin d'améliorer la préparation, la réaction et la prévention.

6.1. INITIATIVES DE LA COMMISSION

6.1.1. Initiative phare sur les tests de résistance des centres d'opérations d'urgence

Afin d'améliorer la **continuité des opérations d'urgence au sein du MPCU**, la Commission a lancé une initiative phare comportant deux volets principaux: i) des tests de résistance mettant à l'épreuve la continuité des activités de l'ERCC et ii) un soutien apporté aux points de contact nationaux pour la réalisation de leurs propres tests sur la base du volontariat, au moyen d'un échange d'expériences. L'exercice évalue les éléments cruciaux pour la continuité des activités, notamment par un recensement des fonctions, installations et équipements, ressources humaines et flux de coordination et de communication essentiels, ainsi que par l'exécution d'entraînements et d'exercices.

À ce jour, **dix pays et l'ERCC ont procédé à des tests de résistance** et ont fait part de leurs approches et des enseignements qu'ils en ont tirés. L'initiative a contribué à sensibiliser à la continuité des activités et à recenser les domaines à améliorer. Elle s'est poursuivie en 2025 par des ateliers organisés en vue de partager les expériences tirées d'exercices nationaux et d'élaborer des lignes directrices non contraignantes sur la continuité des activités au sein du MPCU. Afin d'assurer des échanges continus sur la continuité opérationnelle 24 h/24 et 7 j/7 en cas d'événements perturbateurs, la Commission mettra en place un groupe d'experts spécial. Les enseignements tirés de cette initiative peuvent orienter les travaux visant à assurer la continuité des fonctions sociétales vitales dans le cadre de la stratégie de l'UE pour une union de la préparation.

6.1.2. Test de la préparation et de la coordination en cas de crise complexe

En 2024, l'ERCC a mené l'**exercice à grande échelle intitulé «EU Integrated Resolve 2024 – Parallel and Coordinated Exercise (EU IR24 – PACE)»** afin de tester l'état de préparation de l'UE aux crises hybrides complexes. Cet exercice a permis de mettre à l'épreuve les fonctions du MPCU et de l'ERCC, en évaluant leurs performances dans une situation de crise

[24] SWD(2025) 146 final (p. 23 à 44), https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52025SC0146.
[25] https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2022/2557/oj/fra.

complexe nécessitant une coordination transsectorielle, transfrontière et civilo-militaire. Il a réuni plus de 900 participants parmi les planificateurs et le public ciblé par la formation des services de la Commission, du Service européen pour l'action extérieure, des agences de l'UE, du Conseil, de 24 États membres, de la Norvège, des États-Unis et de l'OTAN.

La même année, le MPCU a répondu à une demande conjointe de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie visant à faire évaluer leur état de préparation et leur **réaction aux évacuations de masse**. Une équipe de 20 experts des États membres a évalué les procédures nationales d'évacuation de masse, la coopération régionale, l'état de préparation du public et le rôle du MPCU dans de tels scénarios, puis a formulé des recommandations dans des domaines tels que la planification, les abris d'urgence, l'évacuation sanitaire et les stratégies d'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN). Dans le cadre de ces travaux, les experts ont collaboré avec des représentants des institutions de l'État et des municipalités ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales.

6.1.3. Tirer les enseignements des activations du MPCU pour la prévention, la préparation et la réaction

Le **programme de partage des enseignements tirés** établi par le MPCU permet aux États membres et aux États participants de réfléchir aux expériences d'activation du MPCU, en recensant les domaines à améliorer en matière de réaction, de préparation et de prévention. Outre les réunions générales relevant de ce programme, des réunions spécifiques se concentrent sur des sujets particuliers, tels que les incendies de forêt, les inondations, la réaction aux tremblements de terre de grande ampleur ou les évacuations consulaires, en couvrant les activités de prévention, de préparation et de réaction. Ces réunions ont débouché sur des mesures telles que le positionnement avancé des pompiers et le renforcement de l'état de préparation de l'Europe en vue de lutter contre les incendies de forêt, notamment par l'augmentation des capacités aériennes de rescEU en matière de lutte contre les incendies de forêt.

Lorsque certains États membres et États participants ont activé à plusieurs reprises le MPCU pour le même type de catastrophe, la Commission a procédé à des analyses approfondies des circonstances et des actions afin d'**améliorer la prévention et la préparation, conformément à l'article 6, paragraphe 4, de la décision MPCU**. La Commission collabore activement avec les autorités nationales dans le cadre de dialogues visant à renforcer les mesures de prévention et de préparation, en proposant un soutien de l'UE à ce processus.

6.2. INITIATIVES NATIONALES

Les autorités de protection civile se sont engagées dans une coopération transsectorielle plus large, tendance accélérée par la pandémie de COVID-19. De nombreux pays déclarent disposer de structures permanentes pour coordonner les efforts entre les différents secteurs, niveaux administratifs et parties prenantes. Les évaluations nationales des risques, par exemple, reposent depuis longtemps sur des approches transsectorielles et multipartites. Toutefois, **les rapports nationaux et les examens par les pairs continuent de souligner la nécessité d'améliorer encore les approches intégrées de la planification et de la mise en œuvre**. Si de nombreux pays consultent le secteur privé, en particulier les opérateurs d'infrastructures critiques, ces échanges sont souvent de nature ponctuelle.

En ce qui concerne la coopération transfrontière, les États membres et les États participants font état d'une **série d'accords de coopération bilatéraux et multilatéraux avec des pays voisins, ainsi qu'avec des organisations régionales et internationales**. Parmi les exemples notables de bonnes pratiques figure la coopération avec les régions nordiques, du Benelux et de la mer Baltique, dans le cadre de laquelle les structures de coopération mises en place facilitent la coordination de crise, l'échange d'informations sur les risques, l'assistance mutuelle et les exercices conjoints.

Si la résilience de la protection civile nécessite un **financement adéquat et souple** apte à permettre une réaction d'urgence rapide et des investissements continus, des informations nationales sur les sources de financement et l'allocation des fonds font défaut. Alors que la plupart des États membres et des États participants déclarent avoir pris des dispositions pour une allocation souple des fonds en cas de besoin urgent, seuls quelques pays gèrent des **fonds de réserve dédiés aux catastrophes** qui, contrairement aux réserves générales pour imprévus, sont spécifiquement affectés à la réaction aux catastrophes et offrent ainsi une plus grande prévisibilité et un accès plus rapide aux financements.

Les pays font état d'un large éventail d'instruments financiers et de sources de financement disponibles pour financer les investissements dans la protection civile, principalement à partir de sources publiques. Très peu de pays fournissent des informations sur les priorités d'investissement et l'allocation de fonds aux activités de prévention et de préparation. Les **financements octroyés par l'UE** jouent un rôle complémentaire pour combler les déficits d'investissement et soutenir les efforts nationaux visant à renforcer les systèmes de protection civile. Toutefois, les autorités de protection civile continuent de rencontrer des difficultés pour accéder à ces ressources en raison de contraintes liées aux capacités administratives et d'une connaissance limitée des règles de financement.

6.3. La voie à suivre

Les tests de résistance de la continuité des activités des centres d'opérations d'urgence se sont montrés prometteurs, et des exercices similaires devraient être élargis afin de recenser les domaines à améliorer et de faciliter l'apprentissage mutuel. Il sera également décisif d'investir dans la résilience des actifs physiques et des processus opérationnels pour assurer la continuité des services de protection civile.

La résilience financière est aussi essentielle, et un financement adéquat, souple et continu à tous les niveaux sera nécessaire pour l'efficacité de la préparation et des opérations. Des progrès ont été accomplis dans le renforcement de la résilience grâce à des partenariats

transfrontières et transsectoriels, mais des efforts supplémentaires s'imposent pour surmonter les obstacles juridiques et administratifs aux actions de protection civile conjointes. Des outils tels que BridgeforEU[26] peuvent contribuer à faciliter la coopération, et les cadres stratégiques de gestion des risques de catastrophe peuvent permettre des approches pangouvernementales plus coordonnées.

La stratégie de l'UE pour une union de la préparation jouera un rôle clé en orientant l'action sur la résilience à l'échelle des systèmes dans tous les domaines d'action pertinents, dans le cadre d'une approche pangouvernementale comprenant l'élaboration de critères minimaux de préparation pour les services essentiels. Les difficultés d'accès aux sources de financement d'autres domaines d'action devront être traitées de manière plus systématique par l'amélioration du renforcement des capacités et de l'échange de bonnes pratiques entre les services et les pays, en vue d'une approche plus intégrée du développement de la résilience et de la préparation aux catastrophes et aux crises.

Le MPCU a pris des mesures pour lever ces obstacles par des actions de sensibilisation, une assistance au développement de projets et des outils de soutien à la planification des investissements. Ces efforts devront être intensifiés pour répondre à la demande croissante.

7. RENFORCEMENT DU SOUTIEN AUX EFFORTS NATIONAUX: EVOLUTION DE LA BOITE A OUTILS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Depuis son lancement en 2021, **le réseau européen de connaissances en matière de protection civile est devenu la plateforme de référence pour la communauté de la protection civile**, permettant aux parties prenantes de se contacter et de partager leurs connaissances, et ainsi d'augmenter le niveau de préparation des opérations de réaction d'urgence du MPCU. Par l'intermédiaire de sa plateforme en ligne, de sa lettre d'information et de ses événements, le réseau européen de connaissances en matière de protection civile tient la communauté informée de la mise en œuvre des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes et de sujets connexes. La bibliothèque de connaissances en ligne du réseau[27], lancée en 2024, fournit un répertoire de ressources sur les objectifs en matière de résilience face aux catastrophes et la gestion des risques de catastrophe, tandis que des groupes de discussion interactifs[28], tels que celui consacré à la communication sur les risques, permettent aux praticiens d'échanger des idées et des bonnes pratiques.

La Commission a élargi la boîte à outils du MPCU pour le renforcement des capacités afin de mieux soutenir les efforts de protection civile en matière de prévention des risques de catastrophe, de préparation et de développement de la résilience. La boîte à outils est alignée sur les priorités stratégiques du MPCU et les objectifs en matière de résilience face aux catastrophes, et comprend:

I. **des subventions du MPCU pour la résilience face aux catastrophes**: «Assistance technique en matière de gestion des risques de catastrophe» (volet 1)[29], axée sur des projets

[26] COM(2023) 790 final du 12.12.2023.
[27] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/knowledge-library.
[28] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/groups.
[29] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/technical-assistance-disaster-risk-management-call-proposals-track1.

ne concernant qu'un pays, et «Connaissances pour l'action en matière de prévention et de préparation»[30], soutenant des initiatives de coopération plurinationales;

II. le **mécanisme de financement de l'assistance technique**[31], lancé en 2024 pour la mise à disposition des compétences en matière de gestion des risques de catastrophe de la Banque mondiale et du dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de reconstruction.

65 projets de différents pays ont bénéficié d'un soutien au titre du volet 1, des «Connaissances pour l'action en matière de prévention et de préparation» et du mécanisme de financement de l'assistance technique en 2023-2024, pour une contribution totale de l'UE s'élevant à 43 millions d'EUR. Tous les objectifs en matière de résilience face aux catastrophes ont été traités dans le cadre de ces projets;

III. le **programme d'examen par les pairs du MPCU**, qui a continué de donner aux autorités nationales et régionales de protection civile la possibilité d'obtenir une évaluation indépendante de leurs systèmes de gestion des risques de catastrophe par des pairs d'autres pays tout au long du cycle d'itération 2022-2024. Ce programme a été mis à jour afin d'inclure une nouvelle méthode adaptée à la gestion des risques d'incendies de forêt, et celle-ci a été appliquée dans le cadre des examens de la gestion des risques d'incendies de forêt en Grèce[32], en Italie[33] et dans le Land allemand de Brandebourg[34], ce qui démontre la capacité d'adaptation de l'approche aux contextes nationaux et régionaux.

Un atelier de 2024[35], auquel ont participé des représentants des pays examinés et des pairs évaluateurs, a mis en évidence la valeur du programme d'examen par les pairs pour faciliter le partage des connaissances et favoriser les améliorations. Les améliorations apportées au cours du cycle 2022-2024, dont des perfectionnements du processus, du cadre analytique et de la promotion des réformes, ont été largement reconnues et appréciées.

En 2024, le MPCU a également mené **quatre missions de prévention et de préparation**: en Tchéquie sur la gestion des risques d'incendies de forêt, au Chili sur les feux de forêt, en Ukraine sur les risques CBRN, ainsi qu'en Estonie, en Lettonie et en Lituanie sur l'évacuation de masse.

Le **programme global de formation du MPCU** a contribué à la préparation des experts et à l'amélioration des capacités de réaction aux différents types de catastrophes. En 2023, ce programme a été révisé en vue de renforcer les compétences individuelles des experts et du personnel, la coordination et l'interopérabilité des capacités de réaction intervenant dans les déploiements internationaux. Trente exercices (EU MODEX et exercices à grande échelle) ont été menés sur la base de scénarios spécifiques, notamment des tremblements de terre, des urgences médicales, des incendies de forêt, des inondations et des risques CBRN. Ces activités

[30] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/knowledge-action-prevention-preparedness-call-proposals-kapp.
[31] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/technical-assistance-financing-facility-taff.
[32] https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/document/download/a7be6df5-6e70-4397-ae7e-53f5d74374da_en?filename=EL%20Peer%20Review_final%20report.pdf.
[33] https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/document/download/10fe9a6f-869e-4fa6-923e-d4bdc8400129_en?filename=peer%20review%20wildfires%20italy_final%20report%202024.pdf.
[34] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/system/files/2025-07/wildfire-peer-review-lb_final-report-june-2025_en.pdf.
[35] https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/news/ucpm-peer-review-programme-lessons-learnt-and-next-steps.

ont contribué à accroître le niveau collectif de préparation de l'UE pour faire face aux conséquences des catastrophes.

7.1. La voie à suivre

Les outils de soutien du MPCU ont connu d'importantes évolutions, offrant un éventail plus large d'options alignées sur les objectifs en matière de résilience face aux catastrophes tout en permettant une personnalisation pour répondre aux besoins uniques des autorités nationales et régionales. Le réseau européen de connaissances en matière de protection civile a été conçu pour faciliter l'accès aux bonnes pratiques, à la recherche et à l'apprentissage mutuel.

Dans les années à venir, le cadre général d'évaluation sous la forme d'un examen par les pairs sera mis à jour, ce qui garantira sa pertinence et son efficacité constantes. En outre, six examens par les pairs sont prévus entre 2025 et 2027, d'abord au Kosovo* et en Tchéquie, et ils constitueront de précieuses possibilités d'apprentissage mutuel et d'échange de bonnes pratiques. En continuant de faire évoluer et d'améliorer les outils de soutien, la Commission ainsi que les États membres et les États participants seront mieux en mesure de renforcer la gestion des risques et le développement de la résilience.

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

8. CONCLUSIONS

La gestion des risques de catastrophe dans l'UE s'est considérablement améliorée ces dernières années grâce au renforcement du système de protection civile de l'UE, lequel a démontré sa capacité à s'adapter aux exigences croissantes d'un paysage des risques en évolution rapide. De même, les rapports nationaux prévus par la décision MPCU font état de progrès continus en matière de gestion des risques au niveau national. L'élargissement des capacités et des moyens de réaction du MPCU, conjugué à une plus grande importance accordée à la gestion proactive des risques et au renforcement de la résilience, a permis à l'UE de mieux faire face à des catastrophes de plus en plus complexes.

L'adoption des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes en 2023 a marqué une étape majeure et a permis de dégager une orientation commune dans cinq domaines clés de la protection civile: l'amélioration de l'anticipation, la préparation des populations, l'alerte précoce, les capacités de réaction et la résilience de la protection civile. Les initiatives phares spécifiques qui ont suivi ont permis de traduire ces priorités en actions concrètes, en associant les autorités nationales de protection civile et d'autres partenaires à un effort de collaboration pour accroître la résilience de l'UE.

Non seulement les progrès réalisés par le MPCU sont pertinents à titre de développement sectoriel, mais ils témoignent également de l'effort stratégique plus large visant à renforcer la préparation de l'UE. La stratégie de l'UE pour une union de la préparation, avec sa vision globale de la préparation de l'UE, définit des actions destinées à mieux anticiper et prévenir un large éventail de risques et de menaces et à mieux y réagir, ainsi qu'à sensibiliser le public, à communiquer avec lui et à dialoguer avec les citoyens. L'alignement étroit entre les travaux du MPCU et la vision de la stratégie de l'UE pour une union de la préparation offre à l'Union une occasion unique de tirer parti des atouts et des connaissances du MPCU pour faire progresser la préparation et le renforcement de la résilience.

Le MPCU a démontré sa valeur comme composante essentielle du système de protection civile de l'UE. Son développement continu, notamment par la poursuite de la mise en œuvre des objectifs en matière de résilience face aux catastrophes et le développement permanent de ses outils de renforcement des capacités dans le cadre du réseau européen de connaissances en matière de protection civile, contribuera de manière essentielle à élargir la portée et l'ambition de la stratégie de l'UE pour une union de la préparation.

À l'avenir, compte tenu de l'évolution rapide du paysage des risques, des efforts supplémentaires resteront indispensables. Le renforcement de la résilience de l'Europe nécessitera un engagement durable et une action collective de la part de l'UE dans son ensemble, de ses États membres et de la société civile. Une approche globale fondée sur la connaissance des risques est capitale pour réduire les vulnérabilités et orienter les investissements stratégiques dans les capacités de l'UE nécessaires pour prévenir les crises futures, les atténuer, s'y préparer et s'en remettre.

La coopération en matière de préparation doit également s'étendre au-delà de l'Union et associer son voisinage immédiat. Le renforcement de la résilience dans ces régions contribuera à une sécurité commune qui sera en fin de compte bénéfique à la propre résilience de l'UE.